FRC 3 21476.1
Case
FRC
21362

Différentes Lettres écrites par M. Lhomon, Supérieur Conſtitutionnel du Séminaire de S. Raphaël de Bordeaux, au ſujet de la rétractation de ſon Serment Civique.

LETTRE A M. PACARAU.

MONSIEUR,

Vous avez eu pour moi bien des bontés, vous m'avez rendu de grands ſervices, auſſi en coûte-t-il infiniment à mon cœur reconnoiſſant de vous affliger. Mais quelle impreſſion que doive faire ſur vous la triſte nouvelle de la rétractation de mon ſerment, dois-je pour cela vous le taire? Je l'ai donc déjà rétracté, Monſieur, je le rétracte encore à vos yeux ce ſerment affreux, que m'arracha la violence, ce ſerment cruel, qui depuis le moment que je le proférai, n'a ceſſé un inſtant de me déchirer les entrailles, ce ſerment impie dont aucune raiſon poſſible ne démontrera jamais la juſtice; ce ſerment enfin qui m'a mérité votre protection, votre amitié, votre confiance, toutes vos faveurs. Le ciel en permettant que je fiſſe

THE NEWBERRY LIBRARY

une faute, ne m'a donc pas pour cela abandonné tout-à-fait à ma foibleſſe, puiſqu'il me donne aujourd'hui le courage de la réparer. Joignez-vous à moi, Monſieur, pour l'en remercier. C'eſt à quoi doit ſe borner toute la vengeance que peut me mériter de votre part l'heureux changement qu'opère en mon cœur la droite de Dieu. J'oſerai cependant vous conſeiller, Monſieur, de vous venger de ma converſion d'une manière encore plus digne de vous, en rétractant auſſi à mon exemple, & le ſerment que vous avez fait, & les principes hétérodoxes qui vous l'ont fait faire. Ceſſez donc de croire contre l'enſeignement de l'Egliſe univerſelle, contre les définitions les plus expreſſes des Conciles, contre votre propre conſcience, que nous ayons reçu vous & moi, dans notre ordination, tous les pouvoirs néceſſaires pour abſoudre validement des péchés. Ceſſez, dis-je, de vous croire plus éclairé, plus habile ſur cet article que tous les Pères, tous les Docteurs, que tous les Evêques du monde chrétien; rétractez au contraire, déteſtez, & pleurez une erreur qui vous a fait commettre, hélas! tant & de ſi énormes péchés & qui finiront, ſans doute, par vous damner éternellement. Quoique jeune encore, Monſieur, j'ai étudié & enſeigné long-temps la religion, penſez-vous que ſi je pouvois en concilier les principes avec ceux de la conſti-

tution qui fut l'objet de mon ſerment, je fuſſe aſſez inſenſé, pour ſacrifier mon honneur, ma fortune & tous mes intérêts temporels à un malheureux préjugé? Que de conſidérations humaines devoient, ce ſemble, me retenir dans l'abyme où m'a précipité ce ſerment civique! Mais le *quid prodeſt* de S. Mathieu, le *timete eum* du même apôtre, la grace de Dieu m'ont environné de je ne ſais, quelle force qui me rendra déſormais invulnérable à tous les traits de la ſéduction & de l'impiété. Me pardonne donc le Ciel une faute que je pleurerai toute ma vie.

J'ai l'honneur d'être, &c.

A Bordeaux, le 31 Mai 1791.

Lettre à M. Barennes, Procureur-Général du Département de la Gironde.

MONSIEUR,

Nul Docteur patriote, pas même M. Pacarau, ne pouvant me démontrer la juſtice du ſerment civique qu'exige ſi impérieuſement des eccléſiaſtiques la loi de l'Etat, ce ſerment, d'ailleurs, n'étant plus à mes yeux qu'un parjure, honteux & déſolé d'avoir oſé, cependant, me le permettre, je me hâte de le rétracter. S'il eſt malheureux de faire une faute, il eſt glorieux de la réparer. Ce ſera donc dé-

ſormais M. Godineau, Vicaire-Directeur du Séminaire S. Raphaël, où je ne ſuis déjà plus, qui vous inſtruira avec ſoin de tout ce que vous aurez à faire pour cette Maiſon, ſi vous déſirez y réunir des ſujets en aſſez grand nombre pour conſoler M. PACARAU des pertes ſans nombre que lui cauſe tous les jours la Bulle du Pape. Celle qu'il fait de moi aujourd'hui eſt ſi peu de choſe, que ce n'eſt pas la peine d'en parler; je ſuis d'ailleurs ſi intéreſſé à quitter la place que j'occupe au Séminaire, que ſorti de cette maiſon, je ne ſaurai plus à qui m'adreſſer pour avoir du pain. *Porrò unum eſt neceſſarium.*

Je ſuis, &c.

A Bordeaux, le 31 Mai 1791.

Lettre à M. Duranthon, Procureur-Syndic du Diſtrict.

MONSIEUR,

Au moment où vous lirez cette lettre je ſuis déjà loin de vous. J'ai remis avant mon départ à M. Godineau, Vicaire-Directeur, un compte exact de mon adminiſtration. Dieu qui peut me reprocher un parjure ne me reprochera jamais une injuſtice. Hâtez-vous, cette lettre lue, d'en donner connoiſſance à M. PACARAU, & de prendre avec lui tous les moyens que

vous ſuggérera votre prudence, pour empêcher les injuſtices ou dilapidations que pourroit occaſionner au Séminaire la nouvelle affligeante de la rétractation de mon ſerment, & des démarches qui en ſont la ſuite. Je connois, Monſieur, votre patriotiſme, je ſais à quel point vous déteſtez les eccléſiaſtiques réfractaires à la loi du ſerment; il me ſemble vous entendre vous déchaîner contre ma conduite, & me donner les qualifications odieuſes que je ne mérite nullement. Mais honteux d'avoir fait une faute & jaloux de la réparer, aucune crainte humaine ne doit retarder, d'un inſtant, mon retour à la vérité. Viendra un temps, où cité comme moi au tribunal de Dieu, vous reconnoîtrez vos erreurs comme je reconnois aujourd'hui les miennes, & vous vous repentirez d'avoir fait ſervir vos talens & vos lumières à défendre l'iniquité & le menſonge.

Je ſuis, &c.

A Bordeaux, le 31 Mai 1791.

Lettre à MM. les Officiers Municipaux.

MESSIEURS,

Ayant rétracté le ſerment civique que vous avez exigé de moi, je ne ſuis plus digne, aux yeux de la loi, de remplir au Séminaire la place

que j'y occupois. Envoyez donc à l'instant prévenir M. l'Evêque, de mon départ, pour un pays où il me soit permis de servir le Seigneur dans la simplicité d'un cœur innocent. Je sens toute l'étendue du sacrifice que je fais, mais je le dois à la voix impérieuse de ma conscience, & je ne saurois calmer autrement les remords qui me déchirent, sur-tout depuis que le Souverain Pontife a confirmé par son suffrage, & d'une manière authentique, la doctrine des Evêques du Royaume sur l'organisation civile du Clergé.

Je suis, &c.

A Bordeaux, le 31 Mai 1791.

Lettre à M. Godineau, Directeur du Séminaire S. Raphaël de Bordeaux.

MONSIEUR,

Apprenez une triste nouvelle ; un crime nous avoit réunis au Séminaire, nous y jouissions l'un & l'autre de grands avantages, & à part les remords qui nous tourmentoient, que manquoit-il d'ailleurs à notre bonheur ? Je les sacrifie dans ce moment, Monsieur, tous ces avantages, fruit funeste d'un serment impie ; je le sacrifie aujourd'hui ce bonheur apparent, au bonheur réel de la paix du cœur & de la

tranquillité d'une bonne conſcience. Armez-vous, mon cher, de courage pour imiter mon exemple, & rétracter comme moi le ſerment horrible que vous arracha l'intérêt, que vous arracha peut-être la violence. Du parjure à la mort des méchans, il n'y a, je crois, qu'un bien court intervalle. Prenez donc garde de ne pas paſſer, en un inſtant, de la proſpérité des impies aux tourmens effrayans qui leur ſont réſervés. Séduit par des raiſonnemens inſenſés, peut-être avez-vous cru pouvoir vous permettre le ſerment criminel dont je vous conjure de vous rétracter. En eſt-il ainſi à préſent que Rome vous condamne. Quelles raiſons vous juſtifieront ſi vous perſévérez dans votre croyance, dans vos préjugés, dans votre obſtination? En fait de doctrine, de mœurs & de diſcipline ſpirituelle & générale de l'Egliſe, eſt-ce à notre raiſon qui nous égare ſans ceſſe, ou à l'autorité de l'Egliſe qui ne peut nous tromper, que nous devons nous en rapporter?

Je ſuis, &c.

A Bordeaux, le 31 Mai 1791.

348

Lettre à Meſſieurs les Séminariſtes.

MESSIEURS,

Exemplum dedi vobis ut quemadmodum ego feci ita vos faciatis. Je vous ai donné l'exemple pour que vous faſſiez comme j'ai fait. Fuyez donc, Meſſieurs, fuyez & ſauvez vos ames, ſauvez-les de l'héréſie qu'ont fait ſuccéder à la foi de nos pères, dans preſque toutes les Egliſes de ce vaſte Empire, les efforts combinés de la philoſophie & des enfers; ſauvez-les d'un ſchiſme funeſte qui ſépare déjà de ſes vrais paſteurs une grande portion du troupeau de Jeſus-Chriſt; ſauvez-les des peines terribles qu'attireroit ſur vos têtes coupables, la réception ſacrilége des ſaints Ordres que voudroit vous conférer un Evêque ſans miſſion, déjà frappé lui-même d'anathême. Sauvez-les enfin, de la mort éternelle qui ſeroit la juſte punition de vos profanations & de votre audace.

Je ſuis, &c.

A Bordeaux, le 31 Mai 1791.

FIN.